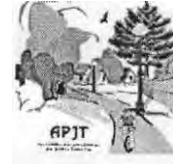
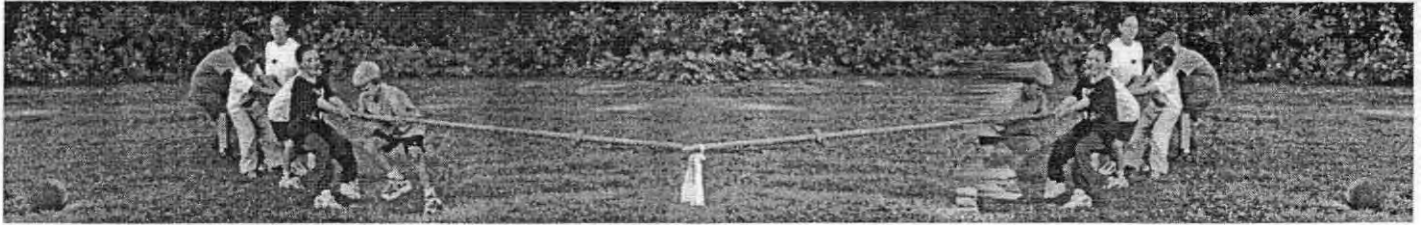


Le Bulletin des Jardins Taché

Deuxième numéro, août 1999



Une initiative de l'Association des propriétaires des Jardins Taché inc.



**Le 11 septembre,
au parc Duguay-Lacasse,
un rendez-vous à ne pas manquer !**

Un pique-nique

À partir de 15 h 30,
au parc Duguay-Lacasse.

Venez nombreux !

L'Association vous offre : jeux, animation musicale, tours de charrette, vélobus, camion de pompier, prix de présence, volley-ball, tables de pique-nique.

Au menu : crudités, fèves au lard, hot dogs, au coût minime de 3 \$/adulte et de 2 \$/enfant (moins de 10 ans). Breuvages disponibles au coût additionnel de 0,50 \$ l'unité.

Une vente de garage

La vente débute à 9 h.

Pour le secteur des rues Gendron, St-François, Duguay, St-Dominique, du Muguet, Ste-Thérèse, Joseph-Baker, Moncion, Laçasse et du boulevard Taché.

Participer en grand nombre !

Vous êtes libres de vous regrouper au Parc Duguay-Lacasse ou de procéder individuellement pour vendre vos articles.

(Détails au verso)

Pique-nique 1999

À noter que l'on contrôlera l'accès à la rue Laçasse entre St-Dominique et Duguay entre 8 h 30 et 19 h 30.



Vélobus

En cas de pluie, seule la vente de garage sera reportée au lendemain. Les cartes de membres seront en vente au tarif de 5 \$ par membre au cours du pique-nique. Votre contribution aidera à accroître le nombre de nos membres et appuiera nos différentes activités.

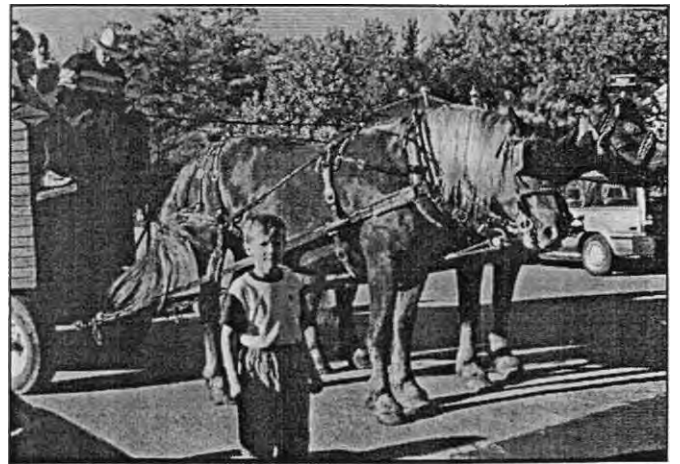
Remerciements

Merci à la Ville de Hull pour son appui financier ainsi qu'au conseiller du secteur de l'Université, M. Claude Millette, pour l'aménagement du terrain de volley-ball, l'achat de l'équipement et l'aide donnée pour le pique-nique.

Pour information :

sur le pique-nique : Paul Trottier, 776-5774

sur la vente de garage : Raymond St-Amour, 778-3227



Tours de charrette

Bienvenue à tous !

Paul Trottier, président de l'APJT



MESSAGE

DE

VOTRE

CONSEILLER MUNICIPAL

Bonjour,



Je voudrais féliciter l'APJT pour son premier numéro du *Bulletin des Jardins Taché*. J'ai trouvé son contenu très intéressant et instructif. Merci à l'APJT pour l'occasion qu'elle me donne de vous faire part de divers sujets qui touchent le quartier.

Bassin de rétention du ruisseau Moore

Concernant la deuxième phase du bassin de rétention du ruisseau Moore et malgré un suivi constant de ma part, le dossier prend du temps à se finaliser. Le 25 mai 1999, le conseil adoptait un règlement d'emprunt pour ce projet.

Le 22 juin dernier, le comité exécutif retenait les services professionnels de la firme Fondex Outaouais pour le contrôle qualitatif des matériaux et la firme des experts-conseils Les Consultants de POutaouais inc. pour la surveillance en résidence des travaux de construction.

Le 20 juillet, le comité exécutif ouvrait les soumissions. La soumission la plus basse est de 405 585 \$, soit un montant dépassant de 53 000 \$ la somme prévue au règlement d'emprunt.

Au chapitre du règlement d'emprunt, nous n'avons toujours pas réussi à obtenir l'approbation du ministère des Affaires municipales. En effet, les travaux du bassin devant être effectués sur des terrains de propriété fédérale, le ministère des Affaires municipales oblige la Ville à obtenir un décret d'exclusion, et ce, préalablement à l'approbation du règlement d'emprunt. Pour obtenir un tel décret, il est nécessaire d'obtenir une servitude de la CCN. A cette fin, la Ville mandatera un notaire dès la semaine prochaine afin qu'il procède à la préparation des actes requis. Tout cela pour dire que j'ai des doutes que le dossier puisse être terminé en 1999. C'est à suivre.

Le boulevard Alexandre-Taché

Concernant l'installation d'un abribus supplémentaire sur le boulevard Alexandre-Taché, la Société de transport de POutaouais étudiera la demande dans le cadre de son budget de l'an 2000.

traversent au coin de la rue Bégin et du boulevard Alexandre-Taché lorsque le feu est rouge et que des automobilistes

Pour ce qui est de la sécurité des piétons qui
Les origines de L'APJT

RENCONTRE AVEC UN RÉSIDENT DE LONGUE DATE

J'ai rencontré pour vous M. Claude Turmel, sans contredit le plus visible des résidents du quartier. Sans le connaître vous l'avez sûrement croisé à maintes reprises. Il arpente régulièrement les rues du quartier des Jardins Taché

arrivent du parc de la Gatineau, des enseignes «Danger» ont été installées indiquant aux conducteurs de respecter les piétons qui traversent le boulevard Alexandre-Taché à cet endroit.

Comme vous l'avez sûrement remarqué, la Ville de Hull a procédé en partie au pavage du boulevard Alexandre-Taché, en plus d'y installer de nouveaux lampadaires.

Parc Duguay-Lacasse

À la demande de votre association, j'ai accepté de contribuer, en versant un montant de 1 000 \$ à même mon budget discrétionnaire, à l'aménagement du terrain de volley-ball au parc Duguay-Lacasse, la différence des coûts (environ 1 200 \$) ayant été payée à même le budget du Service des loisirs.

Pique-nique annuel

Pour la 4^e année consécutive, il me fait plaisir de donner une subvention de 150 \$, en plus d'une douzaine de cadeaux, pour l'organisation de la fête champêtre du 11 septembre prochain.

Élection prochaine

En terminant, permettez-moi de vous souligner que je solliciterai un 3^e mandat comme conseiller du quartier de l'Université le 7 novembre 1999.

Je vous demande votre collaboration et votre appui.

Merci,

Claude Millette
Conseiller du district 01/de l'Université

avec ses petits-enfants, saluant tout le monde au passage. Vous le reconnaîtrez à son pas rapide, à son regard vif et, s'il vous interpelle, dites-vous que vous avez à faire à un personnage haut en couleur et doté d'une bonne humeur

contagieuse, sachez aussi que vous êtes en présence d'un des plus anciens résidents du quartier des Jardins Taché.

« C'est quand je me promène dans le quartier que je m'aperçois que beaucoup de jeunes qui ont grandi dans le quartier reviennent s'y installer après quelques années d'exil. C'est intéressant de voir ça ! », me confie d'entrée de jeu un M. Turmel énergique qui vient tout juste d'achever la taille, à la main, de son majestueux cèdre qui, aux dires de certains enfants du quartier, ressemble étrangement à une fusée.

M. et Mme Turmel ont pendu la crémaillère sur la rue Gendron en 1960 soit deux ans seulement après la création du quartier des Jardins Taché. 1960 marque aussi l'année de la fondation de l'Association des Propriétaires des Jardins Taché (APJT).

Bien des gens pensent à tort que l'APJT a vu le jour en même temps que l'affaire Dasken, mais l'Association était déjà en place depuis bon nombre d'années m'explique M. Turmel. A ses tous débuts, l'APJT exerçait déjà des pressions sur les autorités en place pour que le nouveau quartier des Jardins Taché soit doté d'infrastructures adéquates : pavage des rues, trottoirs, bordures et éclairage.

L'APJT n'était pas différente des autres regroupements de quartier, en effet quelques années auparavant, soit en 1956, une autre association avait vu le jour dans le quartier des Jardins MacKenzie King, juste à l'est de la promenade de la Gatineau pour les mêmes motifs. Les nouveaux quartiers de l'époque avaient donc des besoins et leurs résidents avaient déjà compris l'importance de se regrouper pour se faire entendre et exercer des pressions.

M. Turmel m'avoue que le zonage a toujours été une priorité pour l'APJT. En 1960, le quartier des Jardins Taché n'est composé, à quelques exceptions près, que de constructions unifamiliales-bungalow. C'est un nouveau quartier dont les résidents, fait assez inusité, sont pour la plupart tous de l'extérieur de la ville; parmi eux on compte plusieurs jeunes professionnels venus s'installer dans la région de l'Outaouais. M. Turmel ajoute qu'à cette époque, certains résidents de quartiers avoisinants bien établis surnomment même le quartier des Jardins Taché «Hypothèqueville».

Comme c'est encore le cas aujourd'hui, les gens du quartier de l'époque devaient être aux aguets et vigilants. Il fallait surveiller de très près tout ce qui concernait le zonage. C'est ainsi que certains projets et idées de projets de développement incompatibles avec la nature du quartier ne virent jamais le jour grâce justement à l'intervention et à la vigilance de l'APJT. Tous les membres mettaient leur expertise au service de l'Association quand venait le temps de scruter à la loupe les différents avis publics, les rapports, les études, les documents et certains dossiers.

Au besoin, les représentantes de l'Association se faisaient un devoir d'assister aux assemblées du Conseil de ville de l'époque et aimaient bien faire connaître leur position auprès des élus municipaux sur certains dossiers qui concernaient leur quartier, ce qui parfois mettait certains de ces derniers dans l'embarras.

M. Turmel me confie que les gens au Conseil de ville faisaient des pieds et des mains pour restreindre les interventions de ce genre, question de bâillonner le plus possible ces gens qui étaient perçus comme des empêcheurs de tourner en rond.

Puis vint l'affaire Dasken, qui s'est rendue jusqu'en Cour Suprême du Canada. Mais ça c'est une longue histoire et M. Turmel, bien que très impliqué dans ce dossier à l'époque, préfère laisser à d'autres le soin d'en parler. Il préfère se remémorer de beaux souvenirs comme par exemple toutes les activités sociales et récréatives organisées par les gens de l'APJT au fil des ans et c'est justement de ce sujet dont il sera question la prochaine fois.

Pierre Larabie

Aidez-moi à mieux faire connaître le quartier et son histoire à ses résidents. Suggérez-moi un sujet de reportage sur la vie de notre quartier et des gens qui l'habitent. Communiquez avec moi au 771-2484 pour en discuter. Merci, Pierre Larabie



Maison Riverview vers 1885

H. Lawson dans *Le chemin d'Aylmer*, Diane Aldred

UN MONUMENT HISTORIQUE AU SEIN DU QUARTIER

S'aviez-vous que le gouvernement du Québec reconnaît dès 1975 le patrimoine architectural de notre quartier en attribuant la désignation de «monument historique» à la maison Riverview, alias le Homestead Inn, alias l'Orphelinat Ville-Joie-Ste-Thérèse ? La distinction est rare en Outaouais.

Bâtit sur les terres de son père venu s'établir dans la région en 1808, le riche marchand de bois David Moore fils érige en 1865 une des demeures les plus somptueuses du chemin d'Aylmer (aujourd'hui le boulevard Taché). L'important manoir de trois étages témoigne de l'opulence de son propriétaire. Après la mort de M Moore en 1891, sa fille Anna (épouse d'Edward Skead) s'installe à la demeure et y élève une famille nombreuse. Le domaine est alors un des plus importants du chemin d'Aylmer et compte à l'époque plusieurs bâtiments secondaires de même qu'un parc.

Suite à un revers de fortune des Skead au début du siècle, la demeure restera vacante quelques années. Peu de temps après la Première Guerre mondiale, le manoir accueille la première boîte de nuit du chemin d'Aylmer « Le Homestead Inn ». Son propriétaire, Edgar Mitchell laissera la réputation de l'établissement, d'abord enviable, se dégrader grandement à la fin des années 1920.

En 1934, l'immeuble acquis par les Chanoinesse des Cinq-Plaies-du-Sauveur se métamorphose en l'Orphelinat Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus aussi connu sous le nom de Ville-Joie-Sainte-Thérèse. Les Soeurs Dominicaines du

Rosaire remplaceront les Chanoinesse à la direction de l'établissement en 1941.

Suite à la prise en charge par l'État du réseau de la santé et des affaires sociales, la maison Riverview est acquise par des particuliers en 1973. Elle est subséquentement reconnue *monument historique* en 1975 et sauvée de la démolition par le gouvernement du Québec. Elle loge depuis 1987 le Conservatoire de musique de Hull de l'Université du Québec.

D'un point de vue architectural, la maison se distingue par son traitement des élévations avec deux imposants avant-corps couronnés par des pignons de style jacobiens et des gables hollandais. La polychromie rendue par l'utilisation de matériaux variés distingue aussi l'édifice. La maison Riverview sera agrandie à deux reprises. Dès 1939-1940, par l'ajout d'une chapelle à l'arrière et, au début des années 1960, lorsqu'un édifice moderne apparaît à l'est au parement s'harmonisant avec la pierre de la demeure. C'est les façades et le hall d'entrée d'origine qui témoignent encore aujourd'hui de la demeure prestigieuse.

Jean-François Léger

Pour en savoir davantage, consulter :

L'étude de Luc Noppen publiée pour le compte de la Commission des biens culturels dans *Les chemins de la mémoire : Monuments et sites historiques du Québec* (env.1990-1991). Consulter aussi Diane Aldred, *Le Chemin d'Aylmer, une histoire illustrée* (1994) et Val-Tétreau 1920-1990, par Gaston R. Lafleur (1996).

Un mot de la rédaction

J'aimerais remercier sincèrement tous ceux qui ont salué nos efforts déployés pour le lancement d'un bulletin dans le quartier. Leurs mots d'encouragement ont été bien appréciés. Je profite de l'occasion pour saluer nos nouveaux collaborateurs et inviter les personnes intéressées à nous faire parvenir leurs articles et commentaires dans la langue de leur choix. La prochaine date de tombée a été fixé au début novembre afin que nous puissions, au mois de décembre, publier un troisième numéro.

Une invitation est lancée aux membres de l'APJT à venir en grand nombre à la prochaine assemblée annuelle de l'Association le 19 octobre, à 19 h 30, au pavillon Moussette. Nous vendrons des cartes de membre à la porte aux intéressés.

Les candidats au poste de conseiller municipal du quartier de l'Université sont invités à prendre contact avec l'APJT qui se fera un plaisir de les présenter aux membres lors de l'Assemblée annuelle. Ils pourront ainsi répondre à nos questions et nous parler de leur plateforme électorale.

J'aimerais, pour terminer, remercier sincèrement les commanditaires qui ont généreusement permis, par leur appui financier, de publier ce deuxième numéro.

Bonne lecture!

RÉDACTION

Jean-François Léger, 595-0031
rédacteur en chef
et membre du conseil de l'APJT

Comité de rédaction

Gilles Barbeau, membre du conseil
Alfred Côté, membre du conseil
Claude Grondin, membre Jacques Laçasse,

Le logo de l'Association c'est...

Un quartier où les maisons nichent entre les arbres, gardé par des sentinelles éclairées, traversé de pistes récréatives et habité par la faune ailée et la gente trotte-menu. Un quartier qui reflète une qualité de vie unique où les résidents se distinguent par un bon voisinage.

Jacques Laçasse

EXPOSITION CHAMPÊTRE

membre du conseil Paul
Trottier, président

Le "ROYAL BURGER" de Val-Tétreau, 1959 !

C'était la gâterie du samedi soir ! D'abord mes parents nous emmenaient au ciné-parc Britannia, et c'était déjà super d'y aller, mais quand en revenant à Hull on s'arrêtait au Royal Burger... ça c'était vraiment la cerise sur le sundae ! "Tourne à gauche papa, à gauche.." qu'on lui criait mes soeurs et moi, en approchant du coin Taché-St-Dominique qu'on anticipait déjà depuis le pont Champlain ! Et si on n'avait pas trop fait damner mon père au "drive-in", on pouvait espérer qu'il cède à nos supplications... Puis... oui!.. Le voilà qui vire vers le bâtiment de stucco blanc, sous nos "merci p'pa !" enthousiastes, alignant son chevrolet'52 pour passer sous l'arche blanche, le premier "service à l'auto" de la région ! Ahh ! les hamburgers du Royal Burger, c'était quelque chose ! De gros pâtés de boeuf sur des pains au sésame, avec oignons, cornichons et une sauce pourtant toute simple moutarde-ketchup (dont on essayait de deviner les ingrédients "secrets" !!). Avec les frites qui étaient excellentes, il ne fallait surtout pas oublier les fameux "onion rings", une nouveauté du temps, des rondelles d'oignons épaisses, pannées et assez grasses merci. C'était la première chaîne d'hamburgers versus "l'éternelle" patate du coin, bien avant la chaîne Red Barn qui est apparue plus tard pour finalement céder la place au Macdonald.

C'est peut-être la nostalgie, mais je ne crois pas avoir jamais mangé un aussi bon hamburger depuis snif !

Alfred Côté



LISTE DE GARDIENNAGE

Les 19 et 20 juin derniers, avait lieu, pour une deuxième année consécutive, au 37 de la rue St-Dominique, le vernissage des oeuvres de six aquarellistes de l'Outaouais. Trois d'entre elles étaient des Jardins Taché: Aline Jolicoeur, chez qui avait lieu la fête, Marlène Guay du 73, rue Moncion et Claude Deschesnes du 51 Laçasse. Diane Groulx, Lise Massicotte ainsi qu'Éliette Patry complétaient la galerie des artistes.

Quelle heureuse initiative et quel beau décor vous diront ceux et celles qui ont eu l'occasion de visiter les lieux. Le jardin arrière des Jolicoeur était fleuri à souhait créant ainsi l'environnement idéal pour admirer les tableaux représentant fleurs, paysages et personnages. Dame créativité était au rendez-vous pour satisfaire les passionné(e)s de beauté.

Félicitations et merci à Aline Grégoire-Jolicoeur pour cette initiative enchanteuse. A surveiller l'an prochain...

Madeleine Meloche

3^

Comme nous l'annoncions dans le premier numéro du Bulletin, voici les noms des personnes intéressées à offrir leurs services pour différents travaux :

| | | |
|------------------------------------|--------|----------|
| Bernard Barbeau, Claudine | 12 ans | 771-3563 |
| gardiennage | | |
| Bernard Barbeau, Geneviève | 15 ans | 771-3563 |
| gardiennage | | |
| Vincent, Pierre-Luc | 16 ans | 770-7724 |
| gardiennage et travaux d'entretien | | |

Comme vous le voyez, la liste est courte. Il nous fera très plaisir de l'allonger si vous nous faites parvenir vos noms. Merci.

Gilles Barbeau, 771-3563

VOLLEY-BALL - LE 4 SEPTEMBRE

4897 ou encore la famille Trottier au 776-5774 pour obtenir le matériel nécessaire.

De magnifiques aquarelles nichées dans un décor de rêve qui leur sied parfaitement.

Vous l'avez sûrement remarqué, le parc Duguay-Lacasse s'est vu apporter une agréable modification lui permettant d'accueillir un très grand rectangle de sable sur le tiers de sa surface. Ce nouvel aménagement permettra certainement la pratique du volley-ball récréatif mais avec le nombre d'enfants grandissant dans le secteur, vous le verrez, je l'espère, utilisé à bien d'autres fins.

Je me suis laissé dire que, déjà, un groupe de gens se rassemble le mardi soir pour jouer au volley-ball. Vous pouvez sûrement vous joindre à eux et surtout n'hésitez pas à emprunter le filet et le ballon à un temps qui vous convient. C'est à la disponibilité de nous tous et tout à fait gratuit. Vous n'avez qu'à téléphoner à la famille Chénier au 595-8961, la famille Lebel-Racine au 770-

J'aimerais vous inviter particulièrement à venir partager une journée de volley-ball, le samedi 4 septembre. L'activité sera remise au 5 septembre, ou encore au 6, advenant de la pluie. Nous formerons les équipes sur place à 8 h 30 afin que les joutes commencent vers 9 h 00.

L'été n'est pas terminé et le volley-ball peut être pratiqué une partie de l'automne. Profitez du parc !

Alain Chénier